Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 041-200055390-20260915-D202609_068-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BEAUCE LA ROMAINE
Département de Loir-et-Cher

SEANCE DU 15 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est assemblé à la salle des fêtes de La Colombe sous la présidence de Monsieur YVON Steven.

PRESENTS : YVON Steven, BOURDEL Pascal, CHARBONNIER Noël, CHERON CHESNEAU Laurence, DAUBRENET Céline, GALLO Eric, GOMES Sandrine, GONDOUIN-LE DUC Elodie, HARROT Thierry, HENAULT Bastien, LAUGERO Anaïs, LEGAGNEUX Bénédicte, MORANT Odile, ORIEUX Richard, PERDEREAU Baptiste, PEREZ Philippe, PROVOST Aurélien, PUECH Valérie, RATELADE Stéphane, REBOULLEAU Guilaine, SEBAN Cécile, SEJOURNE Jérôme, SICARD Lucille, WINNE Frédéric

ABSENTS EXCUSES : BELOSSAT-HUCHET Marie, CLAUDE Lionel, COURTEMANCHE Eric donne pouvoir à YVON Steven

Date de convocation : 10 septembre 2026	*Nombre de Conseillers en exercice : 27*
Secrétaire de séance : LAUGERO Anaïs	*Nombre de membres présents : 24*
	Nombre de suffrages exprimés : 25

D202609_068 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Par délibération n°2026 – 076 en date du 5 mai 2026, le Conseil communautaire a décidé, à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés de fixer la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à 25 membres titulaires et 25 membres suppléants, chaque commune membre de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire devant obligatoirement disposer d'un conseiller communautaire ou municipal titulaire et d'un conseiller communautaire ou municipal suppléant la représentant au sein de la CLECT.

La désignation des représentants de la commune à la CLECT devant être effectuée par délibération,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de :

- DESIGNER M. Steven YVON en tant que représentant titulaire et Mme. Laurence CHERON-CHESNEAU en tant que représentante suppléante à la CLECT.

Pour Extrait certifié conforme.
Fait à Beauce la Romaine, le 15 septembre 2026

Le Secrétaire de Séance,

Signé électroniquement par : Anaïs LAUGERO
Date de signature : 23/09/2026
Qualité : Beauce-la-Romaine - 1er Adjoint

Le Maire,
Steven YVON

Signé électroniquement par : Steven YVON
Date de signature : 23/09/2026
Qualité : Beauce-la-Romaine - Maire